

CHAPITRE 8 : ENJEUX ET CONFLITS APRES 1989

La fin de la guerre froide est marquée par la résolution d'un certain nombre de conflits liés à la rivalité entre les Etats-Unis et l'URSS. Le risque nucléaire est atténué par la signature de traités de désarmement. Cependant, de nouveaux types de conflits voient le jour. Le règlement de ces tensions est plus complexe encore que du temps des deux blocs.

Dans ce chapitre, nous tâcherons de répondre à la question suivante :

- Quelle est la nature des rivalités et des conflits dans le monde et sur quels territoires se produisent-ils ?

Plan du chapitre :

- I. Vocabulaire
- II. La multiplication de nouveaux conflits
 - A. Le réveil des tensions nationales
 - B. Des nouveaux déséquilibres mondiaux
 - C. Le terrorisme international
- III. La recherche d'un nouvel ordre mondial
 - A. Les Etats-Unis, « gendarmes du monde »
 - B. Vers un monde multipolaire
 - C. Vers une nouvelle gouvernance mondiale

I. Vocabulaire

Al-Qaïda : « la base » en arabe. Mouvement islamiste fondé en 1987 par Oussama Ben Laden, qui appelle à la constitution d'un front islamique mondial. Ce réseau terroriste est à l'origine de nombreux attentats.

Guerre interétatique : guerre entre deux Etats.

Islamisme : mouvement qui veut faire de l'islam le fondement de l'ordre politique, économique et social.

Printemps arabe : expression désignant un mouvement de contestation ayant débuté en Tunisie fin 2010 et qui s'est répandu dans un grand nombre de pays arabes.

Purification ethnique : expulsion ou élimination physique d'une communauté à l'intérieur d'un Etat ou d'un territoire.

BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud.

Droit d'ingérence : en cas de violation grave des Droits de l'homme, possibilité pour la communauté internationale d'intervenir dans un pays sans tenir compte de la souveraineté d'un Etat.

G20 : groupe rassemblant les 19 pays les plus riches du monde et l'Union européenne.

Guerre préventive : Type de guerre où on attaque par anticipation un adversaire dont on suppose qu'il constitue une menace.

Multilatéralisme : Politique qui privilégie la concertation et la négociation entre Etats en s'appuyant sur les institutions internationales. Elle s'oppose à l'unilatéralisme.

Organisation non gouvernementale (ONG) : association à but non lucratif qui ne relève ni d'un Etat, ni d'institutions internationales.

Soft power (« pouvoir doux ») : capacité à persuader d'autres Etats sans utiliser la force. Il se différencie du « hard power », le « pouvoir dur » (militaire par exemple).

Talibans : Fondamentalistes musulmans au pouvoir en Afghanistan entre 1996 et 2001.

Chiisme : confession de l'Islam représentant 10% des musulmans, mais 60% des Irakiens et la quasi-totalité des Iraniens.

Sunnisme : confession majoritaire de l'Islam, respectueuse de la Sunna, la « tradition ».

II. La multiplication de nouveaux conflits

A. Le réveil des tensions nationales

- La multiplication des Etats

Depuis 1945, le découpage des frontières provoque de nombreux conflits. En Europe, l'éclatement de l'URSS et l'effondrement du communisme entraînent des guerres interétatiques (ex : Russie/Géorgie en 2008) et surtout des guerres civiles (ex : Russie/Tchéchénie en 1994-1996 puis 1999-2000).

En Afrique, le développement difficile alimente les tensions ethniques et/ou entraîne l'apparition d'un islamisme radical (ex : dans le Sahel).

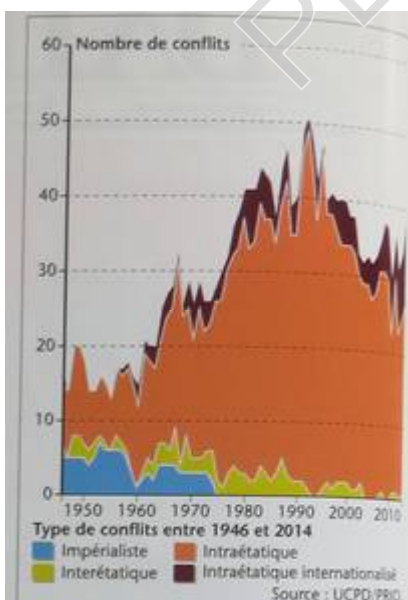
- Des guerres difficiles à maîtriser

Nationalismes et séparatismes se mêlent à des revendications politiques et religieuses. Ces conflits voient la multiplication d'armées non régulières s'en prendre, pour l'essentiel, aux civils.

Le conflit en ex-Yougoslavie (1991-1995) est marqué par le bombardement de villes comme Sarajevo et par un processus de purification ethnique. La proclamation de l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie et de la Macédoine en 1991, puis de la Bosnie-Herzégovine en 1992, entraîne la dislocation de la Yougoslavie. Les nationalistes serbes refusent de reconnaître ces nouveaux Etats et entraînent la région dans une guerre civile qui durera près de 10 ans. Le bilan est de 300 000 morts et 4 millions de réfugiés.

Au Rwanda, 800 000 des 7 000 000 d'habitants sont victimes d'un génocide en 1994. Le génocide des Tutsis s'est déroulé du 7 avril à juillet 1994 dans le cadre d'une guerre civile opposant le gouvernement rwandais, majoritairement hutu, au Front patriotique rwandais (FRP), essentiellement Tutsi.

Doc 1. L'évolution des conflits après 1945

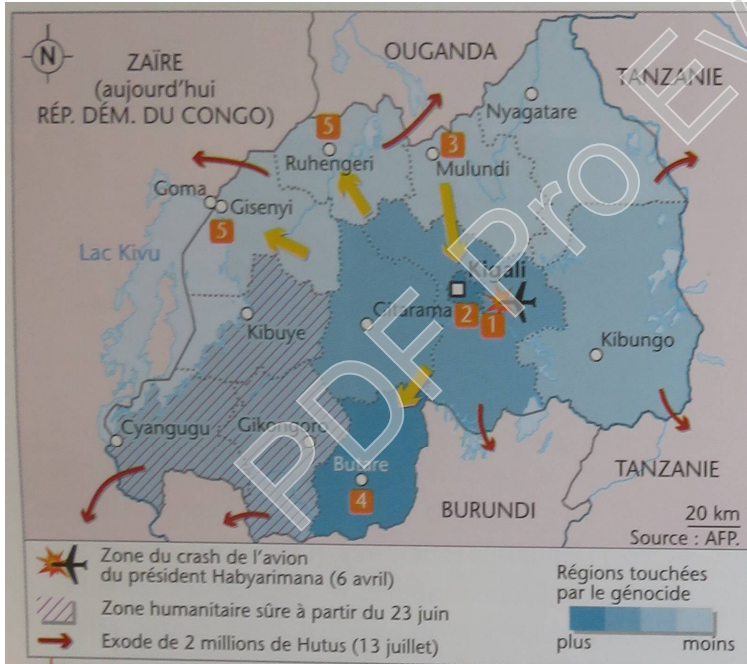


Doc 2. La guerre en ex-Yougoslavie entre 1991 et 1999 (caricature de Plantu de 1991)



Dossier : Le génocide rwandais de 1994

Doc 1. La chronologie du génocide



- 1962 Indépendance du Rwanda, exil des Tutsis jusqu'à au pouvoir, remplacés par les Hutus.
- 1963 Entre 8 000 et 12 000 Tutsis restés au Rwanda sont massacrés.
- 1972 Entre 100 000 et 200 000 Hutus sont tués au Burundi par l'armée à majorité tutsie.
- 1973 Coup d'État et prise de pouvoir du Hutu Juvénal Habyarimana.
- 1990 Offensive du FPR (Tutsis) à partir de l'Ouganda, début d'une guerre civile.
- Août 1993 Accords d'Arusha qui prévoient un partage du pouvoir entre Tutsis et Hutus.
- 6 avril 1994 Attentat contre le président Juvénal Habyarimana 1
- 7 avril 1994 Premières tueries de Tutsis à Kigali et de Hutus modérés par des milices hutues 2.
- 8 avril Offensive du FPR vers Kigali 3, puis Butare 4, Ruhengeri et Gisenyi 5.
- 21 avril L'ONU réduit de 2 500 à 270 ses casques bleus déployés au Rwanda.
- 12 mai Un responsable de l'ONU parle de génocide.
- 23 juin Création d'une zone humanitaire (opération Turquoise lancée par la France).
- 13 juillet Exode vers le Zaïre de 2 millions de Hutus, dont les dirigeants et exécutants du génocide.

Doc 2. La carte d'identité Tutsi



A partir de 1931, une carte d'identité ethnique est mise en place par l'administration belge. Trois groupes sont définis en fonction de la profession exercée. Les Tutsis sont propriétaires de troupeaux, les Hutus agriculteurs et paysans, les Twas artisans et ouvriers. Ces différences sociales sont ethnicisées par les colonisateurs qui s'appuient sur ces divisions pour gouverner le pays.

Doc 3. L'assaut de l'église de Kaduha le 21 avril 1994

« Je dormais hors de l'église, car elle était pleine. Je me suis levée, suis allée voir à l'extérieur de l'enceinte. Là, parmi la foule en armes, j'ai reconnu des gens [...]. Ce qui m'a fait le plus peur, c'est de voir des gens que je connaissais. Il y en avait même avec qui on avait échangé des vaches. »
Entrée dans l'église, elle entend les grenades, les coups de feu et les cris mêlés des assaillants et des victimes. Par la fenêtre, elle aperçoit les réfugiés se faire décimer à la machette. Vers 16 heures, les attaquants ont défoncé la porte de la sacristie.
« Aussitôt, un petit groupe dont je faisais partie a tenté de fuir. On s'est fait battre au passage, ils essayaient de nous tuer, mais quelques-uns ont réussi à passer. Pour sortir de l'église, j'ai dû marcher sur des corps, les Interahamwe¹ étaient en train de piller, de prendre le bétail. Ils criaient : " Exterminez tous les Inyenzi² ! " »
Témoignage de Mukaneza, médiatrice au centre de santé de Kaduha, le 8 mars 1996.

1. Milice hutue dont le nom signifie « ceux qui marchent ou combattent ensemble ».
2. Cafards.

Doc 4. Un témoignage d'exécutant, Pancrace, condamné à une longue peine

Le premier jour, un messager du conseiller communal est passé dans les maisons pour nous convoquer à un meeting sans retard. Là, le conseiller nous a annoncé que le motif du meeting était la tuerie de tous les Tutsis sans exception. C'était simplement dit, c'était simple à comprendre. [...] Il y avait toutefois des gens qui cherchaient à tuer une personne en particulier. [...] Soit à cause d'une ancienne chamaillerie, soit pour s'amuser. Soit le plus souvent pour s'approprier, le soir même, un champ bien placé qu'ils lorgnaient depuis longtemps. Celui qui apportait la preuve d'un coupage d'importance, comme une personne de renom ou une personne très agile, par exemple, pouvait être récompensé par une priorité sur sa parcelle.

Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Éditions du Seuil, 2003.

Doc 5. Un lieu de mémoire du génocide



L'église de Ntarama est devenue un lieu de mémoire du génocide : sur les 59 000 Tutsis vivant dans la province, 50 000 sont morts durant le génocide, dont 10 000 dans cette église.

Doc 6. Le crime de masse le plus jugé de l'histoire



Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a été mis en place par l'ONU en 1994 et a jugé 92 personnes. Ces crimes ont été aussi examinés dans de nombreux pays, au nom de la compétence universelle. Enfin, 1,9 million de procès ont été instruits au Rwanda dans des tribunaux communautaires villageois d'inspiration populaire, les *gacaca*.

QUESTIONS SUR LE DOSSIER RWANDA

- 1 . Décrivez la situation du Rwanda avant 1994, en précisant quelles étaient les relations entre les Hutus et les Tutsis. (Docs 1 et 2)
- 2 . Rappelez ce qu'est un génocide et relevez les informations qui justifient l'emploi de ce terme. (doc 3, 4 et 5).
- 3 . Identifiez les auteurs du génocide et les moyens utilisés. (Docs 3, 4 et 6)
- 4 . Présentez les raisons qui ont poussé les auteurs du génocide à participer aux massacres et à justifier leurs actes. (Docs 1, 3 et 4).
- 5 . Identifiez les formes de reconnaissance du génocide et montrez comment elles peuvent contribuer à la réconciliation des Rwandais. (Docs 5 et 6)

B. Des nouveaux déséquilibres mondiaux

- Des défis multiples

La croissance démographique, les inégalités et le poids des dictatures conduisent à des crises politiques d'intensité variable. Le « printemps arabe » provoque la chute de plusieurs régimes dictatoriaux (Tunisie, Libye, Egypte, Yémen) mais peut entraîner des guerres civiles. Des violences permanentes marquent certains pays, comme la Somalie ou la Colombie par exemple.

- Des puissances concurrentes

La maîtrise des ressources et le partage des océans génèrent des tensions. La revendication des zones économiques exclusives déclenche des oppositions plus ou moins ouvertes en Arctique et en mer de Chine. Le contrôle des médias et d'internet constitue une guerre technologique d'un genre nouveau. La menace nucléaire ne faiblit pas car de nouveaux pays tentent de se doter de l'arme atomique, comme la Corée du Nord.

Doc 1. L'Arctique, un espace maritime stratégique



C. Le terrorisme international

- Le choc du 11 septembre 2001

Les attentats de New York caractérisent une nouvelle forme de terrorisme. L'objectif d'Al-Qaïda est d'attaquer et de fragiliser ceux qu'ils considèrent comme « les ennemis de l'Islam ». Les moyens utilisés et la mondialisation de la menace terroriste frappent durablement les opinions publiques.

- Des enjeux territoriaux

Le terrorisme islamiste s'ancre dans des sociétés fragilisées où les États sont défaillants. Depuis 2006, le groupe Daech (acronyme arabe « d'État islamiste en Irak et au Levant ») cherche ainsi à constituer un État dans une zone à cheval sur le Syrie et l'Irak. Les risques d'extension des conflits et la multiplication des attentats conduisent les grandes puissances à intervenir militairement, notamment au Mali en 2012.

Concernant l'Irak, il faut savoir que ce pays est dirigé entre 1979 et 2003 par Saddam Hussein, un sunnite, membre d'un parti laïc et nationaliste. Après la guerre contre l'Iran (1980-1988), le pays subit une intervention militaire internationale en 1991 et américaine en 2003. Les États-Unis l'occupent jusqu'en 2011 et quittent un pays en plein chaos.

Doc 1. Les attentats du 11 septembre 2001

Les 19 fanatiques ont rempli la mission à laquelle ils se destinaient depuis un an. L'inspirateur de ce plan diabolique, qui allie connaissances techniques, intégrisme religieux et simplicité des armes utilisées, pouvait-il lui-même imaginer un tel carnage ? Pour le Président des États-Unis, cet inspirateur a un nom : Oussama Ben Laden. [...] Il est issu d'une riche famille saoudienne d'entrepreneurs du BTP [...]. En décembre 1979, avec l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, [...] il rejoint les moudjahidine¹ afghans. Arrivé en Afghanistan, il met sur pied, grâce à l'aide financière apportée par l'Arabie saoudite, des camps d'entraînement, qui réunissent 5 000 hommes originaires d'Égypte, du Yémen, d'Arabie saoudite et du

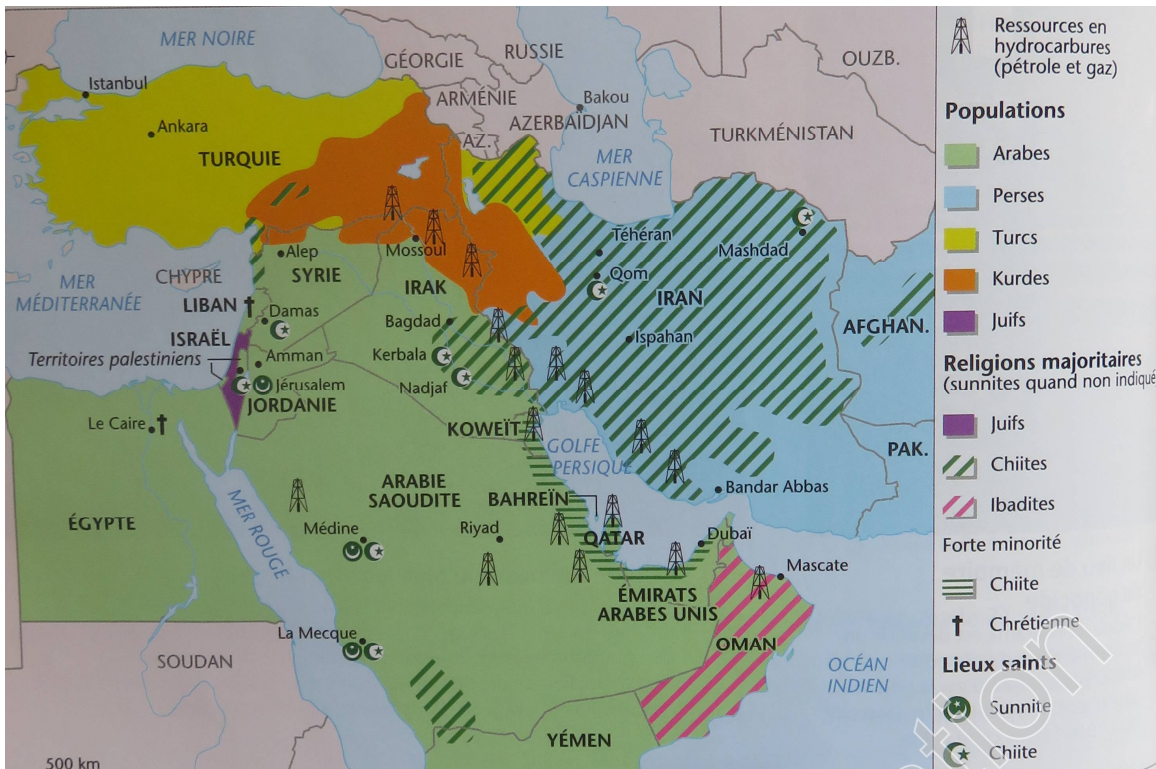
sultanat d'Oman. En 1988, Ben Laden structure son mouvement en créant Al-Qaïda. [...] En décembre 1989, les Soviétiques quittent l'Afghanistan. [...] Oussama Ben Laden part alors pour Khartoum (Soudan), où il reste jusqu'en 1996. Puis c'est le retour en Afghanistan. Entre-temps, en 1991, la Guerre du Golfe a éclaté.

Ben Laden se radicalise de plus en plus. L'ennemi est clairement désigné : l'impérialisme américain, qui occupe l'Arabie saoudite – et donc ses lieux saints – et l'État d'Israël.

E. Pelletier, G. Gaetner, J. Dupuis, J.-M. Pontaut, L. Chabrun, Ph. Coste, Q. Rousseau, « 11 septembre : comment les terroristes ont organisé le massacre », *L'Express*, 20 septembre 2001.

1. Combattant pour la foi.

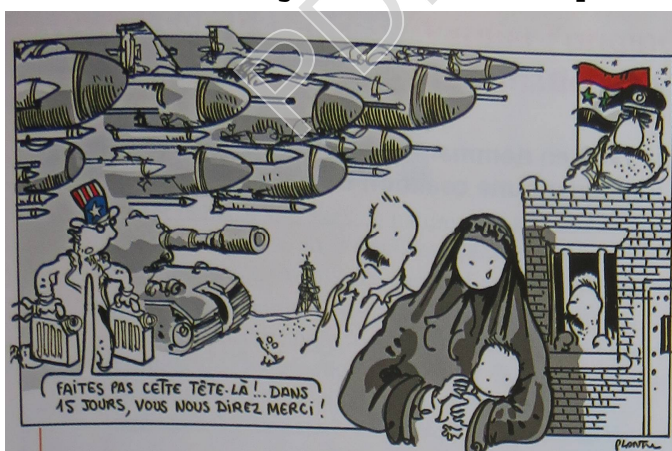
Doc 2. L'Irak dans son contexte régional



Doc 3. La première guerre du Golfe

- 2 août 1990 : l'Irak envahit le Koweït. Après la guerre Iran-Irak, le pays est très endetté, notamment auprès du voisin koweïtien, qui refuse d'effacer cette dette.
- 29 novembre 1990 : résolution 678 de l'ONU qui autorise l'intervention armée d'une coalition constituée de 32 pays contre l'Irak.
- 17 janvier-28 février 1991 : opération *Tempête du désert* menée par les États-Unis.
- Février-mars 1991 : répression par Saddam Hussein des soulèvements kurde et chiïte.
- 1991-1998 : l'Irak passe sous le contrôle de l'ONU, chargée de contrôler les armes nucléaires, chimiques et biologiques du pays. Un embargo sur le pétrole est imposé.

Doc 4. La seconde guerre du Golfe vue par Plantu (caricature de 2003)



Après 2001, les États-Unis soupçonnent l'Irak de soutenir les terroristes en leur fournissant des armes de destruction massive. L'intervention anglo-américaine *Liberté pour l'Irak* se fait sans l'accord de l'ONU, du 19 mars au 1^{er} mai 2003, et aboutit au renversement du régime de Saddam Hussein.

Doc 5. Les origines de Daech

Daech, acronyme arabe de « l'organisation de l'État islamique en Irak », a été fondée en 2006 et s'est étendue au Proche-Orient en 2013 à la faveur de la guerre civile syrienne. À partir de 2014, une vaste offensive sur l'Irak aboutit à la prise des villes comme Falluja (février 2014) ou Mossoul (juin 2014). Les succès de Daech s'expliquent en partie par la politique autoritaire du Premier ministre irakien chiite. De 2006 à 2014, celui-ci a favorisé les chiïtes au détriment des sunnites. Par ailleurs, la faiblesse de l'État et de l'armée irakienne permet à Daech de proclamer le 28 juin 2014 le califat¹. À partir de septembre 2014, 26 pays formant une coalition de l'OTAN interviennent pour limiter l'expansion de Daech par des frappes aériennes ciblées ; sur le terrain, les Kurdes irakiens et l'armée irakienne combattent.

¹ Référence au califat abbasside, une dynastie musulmane (750-1258) à l'origine de l'expansion de l'Islam et dont la capitale était Bagdad.

Doc 6. Un attentat dans un marché populaire de Bagdad le 19 novembre 2005



L'occupation des États-Unis et la mise en place d'un gouvernement chiite en 2005 suscitent de nombreuses contestations.

III. La recherche d'un nouvel ordre mondial

A. Les Etats-Unis, « gendarmes du monde »

- L'hyperpuissance américaine

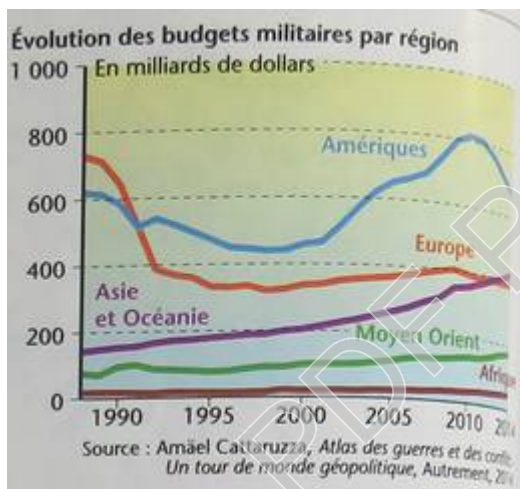
En 1991, les Etats-Unis disposent seuls d'une puissance militaire et diplomatique héritée de la fin de la guerre froide. Leur économie est dynamique et leur influence culturelle et idéologique est sans précédent. La Guerre du Golfe en 1991 conduit les Etats-Unis, au sein de l'ONU, à définir un nouvel ordre mondial fondé sur le multilatéralisme.

- Le tournant de 2001

En octobre 2001, avec l'aval de l'ONU, les Etats-Unis interviennent militairement en Afghanistan où les talibans protègent Al-Qaïda. En revanche, sans l'accord de l'ONU, ils mènent en Irak en 2003 une guerre préventive contre Saddam Hussein.

L'enlisement de ces conflits en guerre civile dégradent durablement l'image des Etats-Unis dans le monde. Depuis 2008, la crise économique limite aussi leurs moyens d'intervention.

Doc 1. L'évolution des budgets militaires par grandes régions.



Doc 2. La définition du nouvel ordre mondial par les Etats-Unis

Le 11 septembre 1990, quelques jours après l'invasion du Koweït par l'Irak, le président américain George H. W. Bush prononce un discours devant le Congrès. Le 29 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU vote un ultimatum qui légitime l'emploi de la force si le Koweït n'est pas évacué par l'armée irakienne.

Je viens d'avoir un entretien très fructueux avec le président de l'URSS, M. Mikhaïl Gorbatchev. [...] Nous avons déclaré, je cite : « Nous sommes unis pour estimer que l'agression par l'Irak ne doit pas être tolérée. Aucun ordre international pacifique n'est possible si des États plus forts peuvent dévorer leurs voisins plus faibles. » [...]

Un nouvel ordre mondial peut voir le jour : une nouvelle ère, moins menacée par la terreur, plus forte dans la recherche de la justice et plus sûre dans la quête de la paix. Une ère où tous les pays du monde, qu'ils soient à l'Est ou à l'Ouest, au Nord ou au Sud, peuvent prospérer et vivre en harmonie. [...] Un monde où la primauté du droit remplace la loi de la jungle. Un monde où les États reconnaissent la responsabilité commune de garantir la liberté et la justice. Un monde où les forts respectent les droits des plus faibles.

Extraits du site du Monde diplomatique, www.monde-diplomatique.fr/cahier/irak/posusa01.

B. Vers un monde multipolaire

- Un modèle européen

L'Union européenne défend un monde multipolaire organisé par le droit et le multilatéralisme. Elle s'est dotée d'une politique étrangère et de sécurité communes à partir de 1992 (traité de Maastricht), et rayonne essentiellement par un « soft power ». Cependant, la division des pays européens et la crise économique limitent ses moyens.

- Des puissances émergentes

Les énormes moyens financiers de la Chine lui donnent les outils d'une présence internationale. Depuis 1978, le développement économique de ce pays est rapide, d'autant plus depuis le début des années 2000. La Chine défend une politique d'émergence pacifique mais les tensions se multiplient.

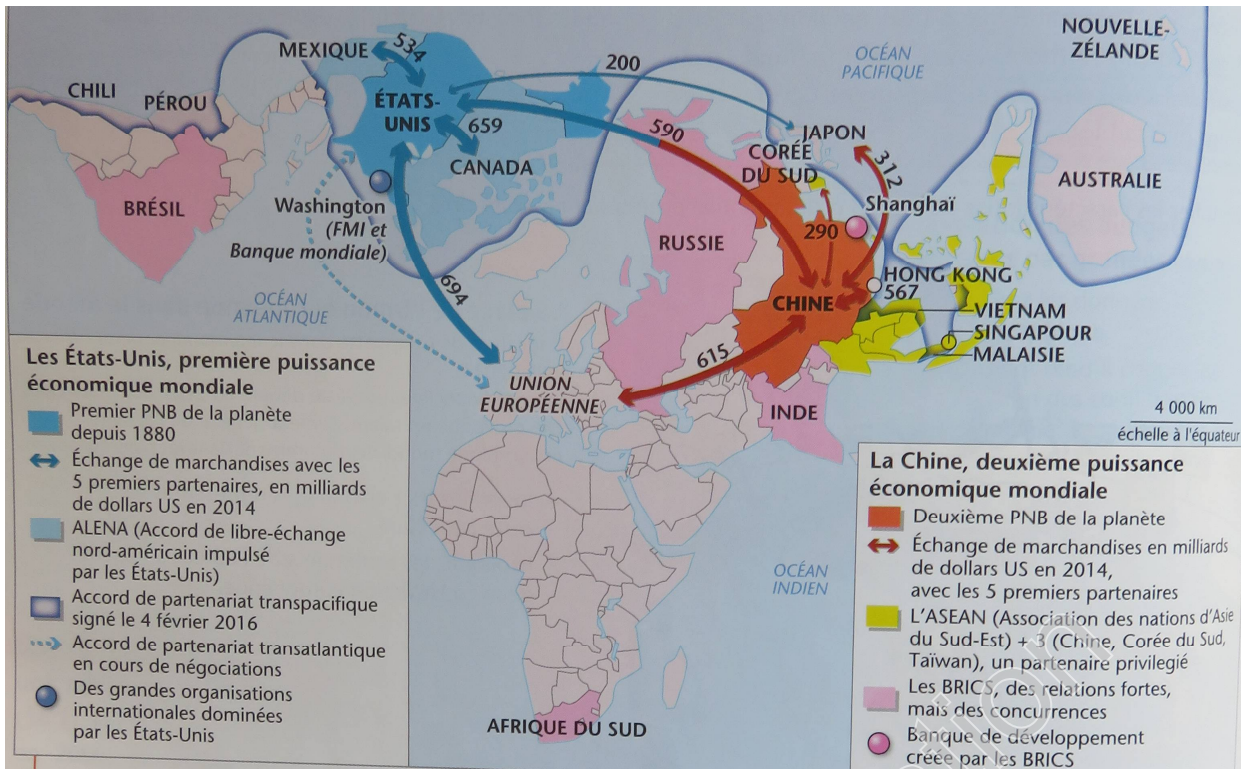
Les BRICS forment un groupe dont le premier sommet a eu lieu en 2009. Ils réclament une refonte des institutions internationales (ONU, FMI...) jugées peu représentatives. Ils sont cependant divisés et leur croissance économique est très inégale.

Doc 1. La place de l'Union européenne dans le monde (caricature de Chappate, juillet 2011)



La crise financière mondiale débute en 2007 aux États-Unis. Elle provoque un ralentissement général de l'activité économique mondiale, notamment dans les pays européens.

Doc 2. Deux puissances économiques majeures : les États-Unis et la Chine



Doc 3. Chine et États-Unis, deux puissances très liées

[...] Mais si pendant la guerre froide les liens étaient surtout diplomatiques et géopolitiques, depuis la fin des années 1980 et l'ouverture de la Chine au monde, elles sont surtout très économiques : chacun est devenu le premier partenaire économique de l'autre. Pékin détient même mille milliards de dollars de bons du Trésor américain, et donc d'une certaine manière, finance les guerres américaines en Irak et en Afghanistan. Ce qui suscite des craintes : les États-Unis ne seraient-ils pas dépendants de la Chine ? Valérie Niquet, responsable du pôle Asie à la Fondation pour la recherche stratégique, coupe court à ces craintes : « La Chine ne peut pas s'offrir le luxe de détruire l'économie américaine en retirant brutalement son argent des États-Unis. Elle dépend des

importations américaines et européennes, d'ailleurs, si sa croissance a autant ralenti cette année, c'est à cause de la fermeture progressive des marchés dans les pays développés, suite à la crise. » Bref, économiquement, les deux pays peuvent difficilement se passer l'un de l'autre... Par contre, diplomatiquement, les relations sont de plus en plus tendues depuis l'arrivée de Barack Obama au pouvoir, il y a quatre ans. « En fait, Obama lorsqu'il avait été élu avait tendu la main à Pékin, il avait espéré mettre en place un partenariat (on parlait beaucoup à l'époque du G2), et Pékin a pris ça pour un signe de faiblesse », analyse Valérie Niquet.

Source : www.rfi.fr/ameriques/20121109-chine-etats-unis-pekin-washington-barack-obama-hu-jintao-congres-pcc

Doc 4. L'espionnage chinois vu par un caricaturiste américain, février 2013



L'armée chinoise a un service de piratage. Son existence a été révélée en février 2013 par l'entreprise Mandiant, spécialisée dans la sécurité sur internet.

Doc 5. Les rivalités en mer de Chine



La Chine et le Japon revendiquent tous deux certains territoires comme les îles Senkaku, proches d'Okinawa. La VII^e flotte des Etats-Unis assure la sécurité de la zone. Elle organise aussi des exercices réguliers avec ses alliés, comme ici avec le Japon.

Doc 6. L'action de la Chine à l'ONU

M. Xi Jinping, président de la Chine, a rappelé que, le 3 septembre dernier, la Chine avait célébré le soixante-dixième anniversaire de sa victoire contre l'occupation japonaise, soulignant ainsi sa contribution à la victoire du monde antifasciste. [...]

Il a appelé à la mise en place de partenariats pour permettre aux pays de travailler sur un pied d'égalité et de mieux se comprendre. Tous les pays sont égaux, les pays puissants ne devant pas intimider les plus faibles, a-t-il dit, mettant l'accent sur la nécessité de respecter le principe de souveraineté. [...]

La Chine est attachée au développement pacifique. [...] Quelle que soit sa puissance future, elle ne cherchera jamais d'expansion ou à asseoir une sphère d'influence. Elle continuera d'apporter des contributions au développement mondial. Nous sommes prêts à mettre en commun nos expériences en matière de développement, a-t-il dit, invitant d'autres pays à monter à bord du train rapide de la Chine. Le vote de la Chine à l'ONU appartiendra toujours aux pays en développement.

Xi Jinping, résumé du discours prononcé à l'ONU, le 28 sept. 2015.

C. Vers une nouvelle gouvernance mondiale

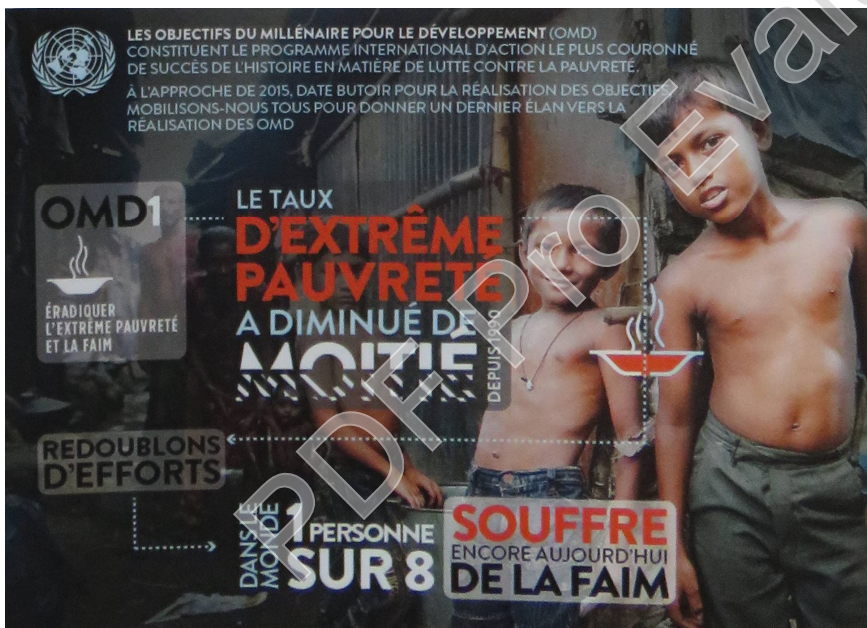
- Le renouveau de l'ONU

L'ONU, paralysée pendant la guerre froide, retrouve son rôle de protectrice de la paix mondiale. La définition d'un droit d'ingérence lui permet d'intervenir dans un pays. La Cour pénale internationale (CPI), née en 2002, juge les crimes de guerre et contre l'humanité. L'ONU élabore des programmes de lutte contre la pauvreté et contre les déséquilibres environnementaux. Son action se heurte cependant aux intérêts des grands Etats et ses moyens restent limités.

- Un nouveau multilatéralisme

L'ampleur des crises et les effets négatifs de la mondialisation mobilisent l'opinion publique et l'intervention des ONG. De nouvelles instances émergent pour faire face aux difficultés, comme le G20 en 1999. Barack Obama, élu président des Etats-Unis en 2008, souhaite dialoguer et s'appuyer sur la communauté internationale tout en défendant les intérêts américains.

Doc 1. Le Sommet du millénaire



Le sommet du millénaire s'est tenu du 6 au 8 septembre 2000 au Siège de l'ONU à New York. Il constitue le plus grand rassemblement de chefs d'Etat et de gouvernement de tous les temps et s'est conclu avec l'adoption par les 189 Etats membres de la *Déclaration du millénaire*, dans laquelle ont été énoncés les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).